

# *Bolivie : le remplacement du gouverneur de Santa Cruz sera décidé par la Cour pénale du département*

---



La Havane, 16 février, (RHC)- La troisième Cour pénale de Santa Cruz, en Bolivie, décidera aujourd'hui s'il y a lieu de faire droit à la demande présentée par des membres de l'Assemblée du département concernant le remplacement statuaire du gouverneur, Luis Fernando Camacho, en détention provisoire.

Le recours a été porté à la cour pénale par des législateurs du Mouvement vers le socialisme (MAS), qui exigent qu'un tribunal décide si le vice-gouverneur, Mario Aguilera, assume les fonctions de l'homme

politique accusé de terrorisme.

Selon l'article 25 du statut d'autonomie du département, "en cas d'absence temporaire du gouverneur, le vice-gouverneur assume les fonctions de gouverneur".

Pour sa part, l'article 26 précise que "le mandat du gouverneur ne cessera qu'en cas de décès, de démission formelle présentée à l'Assemblée législative départementale, d'absence ou d'empêchement définitif, de condamnation pénale exécutoire à son encontre et de révocation du mandat".

Sur cette base, fin janvier, les représentants du MAS ont déposé un recours en justice, arguant que le gouverneur étant incarcéré dans la prison de haute sécurité de Chonchocoro, il ne peut exercer son mandat.

Le troisième tribunal pénal de Santa Cruz a admis l'action en justice et analysera l'affaire ce jeudi, a-t-on appris.

Cependant, les partisans de Camacho insistent pour qu'il reste en fonction.

Source : Prensa Latina

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/313924-bolivie-le-remplacement-du-gouverneur-de-santa-cruz-sera-decide-par-la-cour-penale-du-departement>



**Radio Habana Cuba**